

Les légionnaires passent à l'action

LA ROCHELLE Les membres de la Légion d'honneur effectueront des missions pour promouvoir les valeurs de la République

L'Ille-et-Vilaine et le Morbihan l'ont testée et approuvée. La Charente-Maritime s'approprie à son tour cette initiative de la Société des membres de la Légion d'honneur. Les chevaliers, officiers, commandeurs et autres récipiendaires de l'ordre institué par Bonaparte proposent de mettre leurs compétences au service de leurs concitoyens.

Le général Hervé Gobillard, président national de la SMLH, est venu hier en personne signer la convention qui engage la société à transmettre et à promouvoir les valeurs de la République, à travers deux actions fortes.

« Témoins citoyens »

D'une part, les légionnaires se porteront à la rencontre des jeunes convoqués aux journées Défense et Citoyenneté. En tant que « témoins citoyens », ils partageront leur expérience. Une première participation a eu lieu en novembre dernier. Elle s'est révélée positive.

La SMLH de la Charente-Mari-



Le général Gobillard (à gauche), hier aux côtés de la préfète de la Charente-Maritime. PHOTO F. Z.

time, présidée par Francis Lott, donnera aussi un cycle de conférences destinées aux résidents étrangers qui demandent la nationalité française, au nombre de 250 à 300 par an, en moyenne, dans le département.

Deux ou trois fois par mois, les intervenants, en fonction de leur formation et de leur carrière, aborderont divers thèmes : l'histoire de France, les institutions, le système

éducatif, la justice, les associations, les syndicats, la politique, etc. Une éducation complémentaire dont le but est de permettre une assimilation rapide.

« Ces actions sont dans le droit fil de ce qu'avait souhaité le créateur de notre ordre », remarquait Hervé Gobillard, appelant les légionnaires à être « les phares » dont la jeunesse a besoin.

Frédéric Zabalza